

Le centre de soins fête ses 10 ans et la LPO déménage à Rosenwiller

En 2008, le Conseil d'Administration de la LPO Alsace décidait la construction d'un centre de soins pour la faune sauvage. Celui-ci prendrait le relais de celui installé depuis 30 ans dans le jardin privé de Beryl Roth, alors vice-présidente de la LPO. Dix ans plus tard, le même Conseil d'Administration entérinait la construction d'un centre beaucoup plus grand et le déménagement historique des bureaux du siège de l'association à Rosenwiller.

Une aventure qui débute en 1992

L'histoire du soin à la faune sauvage est intimement liée à celle de la protection des oiseaux en Alsace. Avant même l'adhésion de la Ligue d'Alsace de protection des oiseaux au réseau national de la LPO France, le 19 mars 1995, Beryl obtenait le certificat de capacité, en 1992, pour recueillir, soigner et relâcher les oiseaux blessés, dans son jardin de Pfettisheim. Celui-ci disposait en effet, grâce à Beryl et son mari Jean-Marie, de toutes les structures d'accueil, de convalescence et de soins nécessaires, dont plusieurs volières. La cuisine des Roth se transformait aussi volontiers en salle de soins et la cave en infirmerie, à une époque où les normes étaient moins strictes.

Après ces 20 ans consacrés à cette activité passionnante, mais chronophage et éreintante, notamment durant le printemps et l'été, la LPO Alsace a souhaité soulager Beryl. Profitant du legs de la photographe Alice Bommer d'un magnifique terrain à Rosenwiller, soumis à la condition qu'il doive servir la nature, la LPO a décidé de transformer une partie du terrain aux soins aux animaux en détresse : 20 ares de la propriété seraient équipés de plusieurs volières et de boxes, et son atelier serait transformé en infirmerie. De quoi recueillir jusqu'à 500 animaux par an.



La propriété de Rosenwiller avant la construction du premier centre (photo Cathy Zell, LPO Alsace)

Inauguration du premier centre de Rosenwiller en 2010

En septembre 2010, après un an de démarches administratives et un an de travaux, le centre de soins de Rosenwiller était inauguré et recevait ses premiers pensionnaires, en présence, entre autres, d'Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO France, et de la presse locale. Pfettisheim continuerait de servir de centre principal, et Beryl de former, grâce à sa formidable expérience, la toute jeune équipe de soigneurs. Ce n'est qu'au moment où Suzel Hurstel, responsable du centre à Rosenwiller, et Lauriane Perraud, son assistante obtiendraient elles-mêmes leur certificat de capacité que le centre de Rosenwiller deviendrait l'entité officielle du soins aux animaux.

Le reste de l'aventure est bien connu de tous : des pratiques et des protocoles de plus en plus performants grâce au réseau des divers centres de soins des LPO locales, une communication transversale de plus en plus relayée dans la presse, une renommée grandissante... D'années en années, le nombre d'animaux, oiseaux mais aussi mammifères, amphibiens et reptiles, augmenta, et avec lui la taille de l'équipe des soigneurs : salariés certes, mais surtout bénévoles, stagiaires et volontaires. Le chiffre des 500 animaux annuels passa rapidement à 900 puis 1500, et chaque année davantage encore. Chacun se souvient également de cet épisode marquant qui provoqua l'arrivée de près de 500 chauves-souris en semi-hibernation suite à l'abattage d'un platane au Palais des Congrès et de la Musique de Strasbourg. Un tsunami pour la petite équipe du centre de soins, qui réussit malgré tout à soigner et libérer 95% des individus en parfaite santé !

Sans partenaires, point de projet

La LPO Alsace remercie du fond du cœur l'ensemble des partenaires, collectivités*, mécènes, particuliers qui ont cru en ce projet exceptionnel et l'ont soutenu financièrement, et bien sûr les légataires, dont les legs représentent 50% du budget. Elle remercie aussi tous les membres et bénévoles qui l'ont aidée techniquement, leur incroyable disponibilité et leur professionnalisme, dans de nombreux domaines (bancaires, architecturaux, logistiques...). Ses remerciements vont également au maître d'œuvre, qui a suivi le chantier de manière à ce qu'il soit terminé dans le calendrier imparti (en dehors de 2 mois de confinement !), en établissant des liens de confiance avec toutes les entreprises impliquées. Au sein du Conseil d'Administration, il faut particulièrement remercier Jean-Marie Risse qui a pris la responsabilité d'assurer le suivi du chantier et s'est pleinement investi dans cette tâche. Et n'oublions pas Christian Braun, notre directeur, qui a monté le projet, cherché (et trouvé !) les nombreux partenaires et négocié au plus juste les devis avec une grande expérience.

* Région Alsace, Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, communauté de communes de Rosheim, Eurométropole de Strasbourg, Ville de Strasbourg.

Dossier

Un épisode unique en son genre, mais qui a été suivi d'autres événements tout aussi épuisants, année après année, notamment avec la triste répétition des phénomènes caniculaires, générant des arrivées massives de martinets noirs et d'hirondelles de fenêtre, ou des hivers trop pluvieux apportant leur lot de centaines de hérissons. Près de 22000 animaux en détresse ont ainsi été recueillis au centre de soins en 10 ans.

Un centre victime de son succès

En 2019, le centre accueillait le chiffre record de 4169 animaux, pris en charge par 2 permanents, 4 volontaires en service civique, de nombreux écovolontaires, une soixantaine de bénévoles et quelques stagiaires. Une situation intenable qui a poussé la direction de la LPO Alsace à trouver une solution à long terme, dépassant les simples adaptations ponctuelles mises en place jusqu'alors. L'idée de la construction d'un nouveau bâtiment, toujours à Rosenwiller, venait de naître, et ne cessa jamais de se développer.

Depuis 2010 et l'installation du centre à Rosenwiller, l'équipe salariée de la LPO Alsace est scindée en deux, et même si un lien fort existe, il devenait monnaie courante que l'équipe de Strasbourg ne connaisse pas du tout ceux qui, pour quelques mois voire deux ou trois ans, œuvrent à Rosenwiller, et vice versa. Occuper deux sites différents signifie aussi des frais de gestion supplémentaires. En outre, les locaux atteignaient leur limite en terme de normes et d'espace. Ces données s'ajoutant à la situation locative de plus en plus incertaine du siège de l'association à Strasbourg, elles ont conduit la direction et le Conseil d'administration, non sans de longs débats, à prendre une deuxième décision majeure pour l'association : le déménagement des bureaux strasbourgeois à Rosenwiller. Un étage construit spécifiquement dans ce sens a donc été prévu pour réunir les équipes.

Près d'un an de démarches administratives

et de choix des entrepreneurs suivi de 6 mois de construction ont été nécessaires pour arriver à la fin du projet, qui a pu voir le jour grâce à une mobilisation majeure de nombreux partenaires.

A l'heure de la publication de ce numéro du LPO Info, le nouveau bâtiment est quasiment terminé, le parking réalisé et l'ancienne infirmerie partiellement restaurée. Le mobilier de soin et de convalescence est en cours de transfert. Quant à Strasbourg, le déménagement se fera durant la deuxième quinzaine du mois de juillet. Une opération qui mobilisera toute l'équipe, installée dans les bureaux de la rue Adèle Riton depuis 2004 ! La LPO Alsace quitte ainsi la capitale alsacienne après 30 ans de présence. En effet, si l'association a d'abord été basée à Erstein, elle s'est installée dès 1996 rue du 22 Novembre au centre ville de Strasbourg.

Un déménagement historique

Si ce déménagement occasionnera nécessairement des habitudes à modifier, un nouveau rythme à adopter, pour l'équipe salariée mais aussi pour les bénévoles, un fonctionnement nouveau à imaginer et

peut-être certains inconvénients d'accès, la LPO Alsace table malgré tout sur une majorité de bénéfiques : au-delà de la réunion de l'ensemble de l'équipe sur un site unique, elle assure à moyen terme son indépendance financière par rapport à ses locaux (dans 10 ans, elle sera propriétaire du bâtiment) et offre à chacun un cadre de travail exceptionnel, en harmonie avec ses convictions. La propriété de Rosenwiller est en effet située dans une nature préservée, et les nouveaux bâtiments ont été construits de la manière la plus écologique possible. Les espaces verts adjacents aux volières (le terrain fait 80 ares en tout) sont bien sûr gérés dans le plus pur respect de la faune et la flore et pourront servir de vitrine pour le programme des Refuges LPO.

La LPO Alsace est fière d'avoir réussi à réaliser un tel projet et espère qu'il séduira l'ensemble de son réseau de membres, de bénévoles et de sympathisants.

Nouvelle adresse :

1 rue du Wisch - 67560 Rosenwiller

- tél bureaux : 03 88 22 07 35
- tél centre de soins : 03 88 04 42 12



*Etat des bâtiments
au 2 juin 2020
(photos Cathy Zell,
LPO Alsace)*